

Essai d'explication de la militarisation des régimes africains

Dr Eustache MANDJOUHOU YOLLA
Docteur en science politique
Chercheur au CENAREST/IRSH/GREPOD
Email : eustache.yolla@yahoo.fr

Introduction

À la fin de la guerre froide dans les années 1990, l'Afrique a connu des rébellions et des contestations de ses régimes politiques qui ont conduit à l'établissement des démocraties dans plusieurs pays. Aujourd'hui, ces démocraties superficielles sont remises en cause dans le contexte d'une réévaluation de ses relations avec la France et, plus largement, avec l'Occident. Mali, Burkina Faso, Niger puis Gabon, la contagion des coups d'État gagne l'Afrique après les dégâts économiques causés sur le continent par la pandémie de covid-19.

Pourquoi les militaires se mutinent-ils? Qu'est-ce qui les pousse à faire des coups d'État ou à déclencher des rébellions? Les interventions militaires sur la scène politique africaine sont-elles souhaitables au regard de l'histoire depuis 1960? Voilà des questions dont les réponses sont difficiles à apporter et qui, de toutes les façons, ne peuvent être que relatives d'un pays à un autre. Tous les pays concernés ici présentent de telles différences (géographique, historique, culturelle, etc.) qu'il est impossible de les insérer dans des schémas explicatifs uniques, tels qu'ils apparaissent par exemple dans les classifications d'Hélène Grandvoinet et Hartmut Schneider (1998)¹.

La recherche vise à comprendre les phénomènes sociaux, qui sont en constante évolution et uniques à chaque fois. Pour y parvenir, il est souvent nécessaire de comparer et de résumer ces phénomènes. Cependant, en simplifiant pour faciliter la compréhension, on risque de perdre des détails importants. Même des éléments qui semblent insignifiants peuvent être essentiels pour comprendre un sujet. Malgré ce risque, cette simplification est choisie pour éviter de se perdre dans trop de détails. De plus, adopter une approche trop centrée sur la culture ou être trop relativiste peut empêcher la science de progresser.

En tenant compte des limites et des avantages méthodologiques, trois types de théories émergent globalement pour expliquer le phénomène du coup d'État en Afrique : marxistes, développementalistes et corporatistes

que nous allons présenter ici. À ces trois modèles s'ajoute une variable explicative d'ordre contextuel.

1. Les explications marxistes

Concernant l'Afrique, les thèses marxistes semblent les moins aisées à soutenir au regard des faits. Selon T. Yannopoulos et D. Martin (1972, p. 847), l'absence d'une bourgeoisie suffisamment forte pour imposer son modèle de développement à toute la société explique les coups d'État. Pour ces deux auteurs, les militaires, en tant que groupe organisé, vont revendiquer ce rôle. M. Benchenane (1984, p. 11) se contente, lui, d'évoquer la lutte des classes dans laquelle l'armée en tant que bourgeoisie naissante défendrait ses intérêts.

Ces thèses marxistes sont insatisfaisantes à plusieurs égards. D'abord, les sociétés africaines sont organisées de telle manière qu'il est difficile de leur appliquer le modèle de la lutte des classes. Aux distinctions sociales modernes fondées sur l'économie et la culture pour l'essentiel, viennent se superposer des structures traditionnelles (ethnies, clans, castes, etc.) qui ont tendance à brouiller les repères et rendent très hasardeuse la définition d'une classe sociale et surtout la fixation de ses limites. Ensuite, les origines diverses des militaires remettent en cause l'éventualité de la formation d'une classe sociale. Enfin, le fait que leur niveau de vie ne soit pas toujours supérieur à celui des civils s'oppose au bon accueil de ce type de raisonnement. Le phénomène des coups d'État est trop complexe pour être réduit dans un schéma simpliste de lutte des classes sociales. Ses manifestations sont suffisamment diverses et ses causes multiples pour être résumées dans une lutte des classes dans laquelle les acteurs globaux n'apparaissent pas clairement.

2. Les thèses développementalistes

Les thèses anglo-saxonnes, de nature développementaliste, mettent l'accent sur des considérations politiques, économiques et sociales. Soutenues par des auteurs comme D. Bangoura (1992, p. 137-138), ces thèses apportent plus d'éclaircissements. Il ressort de ces travaux, qui ont eu un large écho en France (J. -P. Pabanel, 1990), que les coups d'État en Afrique peuvent être répartis en trois types. Le premier type, l'intervention des militaires pour des raisons économique-sociales, place ces derniers du côté de la défense des intérêts du peuple et de la lutte contre les inégalités devenues trop criantes. Le deuxième type est le coup d'État militaire qui évite à l'État de perdre son pouvoir, soit du fait d'une menace de séparatisme territorial, soit tout simplement à cause de l'incapacité des dirigeants en place à gouverner effectivement l'ensemble de l'espace géographique national. Le troisième type laisse transparaître l'armée comme l'arbitre du blocage des institutions suite à un désaccord à la tête de l'État entre les acteurs politiques.

1. Si on excepte les luttes anticoloniales et les interventions extérieures, les conflits internes peuvent selon leurs causes être classés en trois catégories : les conflits d'identité fondés sur les différences raciales, religieuses et ethniques; les conflits liés aux ressources dans lesquels il y a compétition pour le contrôle des ressources naturelles ou pour la distribution des richesses; les conflits de gestion des affaires publiques qui concernent la répartition inégale du pouvoir politique ou de l'accès au processus de décision (H. Grandvoinet, H. Schneider, 1998).

3. Le modèle corporatiste

L'armée peut aussi agir comme force corporative, c'est-à-dire en tant que force sociale qui défend ses intérêts. C'est par exemple le cas lorsque l'État crée en son sein des gardes présidentielles ou d'autres structures paramilitaires qui rivalisent avec l'armée, ou encore lorsque les revendications statutaires des militaires deviennent trop importantes. Selon M. L. Martin (1990, p. 52),

avec la question du statut de l'institution militaire, et aussi celle des intérêts et des privilèges de ses membres, on touche là à des facteurs plus directement liés à l'interventionnisme. Celui-ci serait une réaction provoquée par le sentiment d'une atteinte – effective ou simplement perçue comme telle – portée aux intérêts corporatifs des militaires. Ces intérêts sont de deux sortes : personnels d'une part et statutaires d'autre part.

Ce qui est concrètement en cause c'est le poids du budget de l'armée dans les ressources du pays, les conditions financières des militaires (traitements et indemnités) et autres avantages matériels. La thèse corporatiste nous propose un quatrième type de coup d'État et dont l'exemple le plus célèbre est sans doute celui de la RCA avec ses mutineries à répétition. Dans les faits, ces différents types d'explication se déclinent de plusieurs façons et les militaires savent en user.

4. La variable contextuelle

À ces causes endogènes, il faut ajouter, ou du moins rappeler, le contexte international dans lequel évolue l'Afrique. Comme le soulignait Daniel Bourmaud, depuis les indépendances, les nouveaux États étaient enfermés dans la logique de la guerre froide. La plupart de ces États bénéficiaient de l'encadrement militaire des puissances occidentales et communistes, ce qui assurait une certaine stabilité aux régimes en place. Avec la fin de la guerre froide et le désengagement progressif des grandes puissances du continent africain, on assiste depuis lors à une sorte de libéralisation des forces armées. Pour lui, « dans la mesure où le surdéterminisme des grandes puissances ne joue plus, des situations qui paraissaient bloquées se dénouent » (D. Bourmaud, 1997, p. 126). Avant, le coup d'État se faisait soit contre les intérêts de la puissance tutélaire, souvent l'ancien colonisateur, soit avec sa complicité. Ce n'est plus le cas de nos jours, les militaires sont plus libres de ce point de vue. On est passé en Afrique des situations de guerre comme manifestation des enjeux et des rivalités des superpuissances à celles des guerres civiles comme libéralisation des forces profondes dans les pays africains.

Comment les Africains perçoivent-ils les relations internationales en ce début de 21^e siècle? C'est une donnée psychologique qui joue de plus en plus sur la motivation des militaires. Ils considèrent, en effet, les Occidentaux trop occupés à régler leurs problèmes avec le monde islamique (guerres du Golfe, en ex-Yougoslavie, en Tchétchénie, en Afghanistan, le conflit israélo-palestinien) ou avec la

Russie (guerre Russie contre l'Ukraine) qu'ils délaisseraient l'Afrique. La Chine, de son côté, concentre son intérêt sur son environnement immédiat, l'Asie étant en matière de sécurité, une zone potentiellement très instable. De plus, il y a aujourd'hui une revendication de la spécificité culturelle africaine qui s'accompagne du rejet de l'Occident et plus globalement de la pression des pays non africains sur le continent. Les Africains appellent à une seconde libération qui concerne essentiellement les potentialités économiques, les ressources naturelles du continent.

En Afrique noire, c'est donc une convergence exceptionnelle de plusieurs éléments qui explique cette montée de la violence. En plus de la fin de l'affrontement est-ouest et des injonctions démocratiques des bailleurs de fonds, il y a entre autres la dégradation de tous les indicateurs macroéconomiques, sociaux et sanitaires, les plans d'ajustement structurel, l'action incontrôlée des multinationales qui abusent souvent de leur pouvoir économique, la mondialisation², la dette, la détérioration toujours continue des termes de l'échange, l'irresponsabilité de certains dirigeants africains, la circulation des armes, etc. (Pierre Franklin Tavares, 2004, p. 16-17). Tous ces maux contribuent à fragiliser davantage l'État africain qui, depuis les indépendances, a du mal à s'imposer comme acteur principal de l'encadrement politique et social.

Conclusion

Chacun des modèles présentés ici permet certainement à des degrés divers d'expliquer le phénomène de résurgence actuelle des coups d'État en Afrique. Et au regard de l'ouverture du monde et de l'interdépendance croissante, l'état du système international demeure une variable constante de la remise en cause des institutions démocratiques par les militaires sous le prétexte de l'absence de souveraineté du pays. Les études de cas devraient ainsi pouvoir peser le poids de chaque variable à chaque coup de force des militaires.

Bibliographie

- BANGOURA Dominique, 1992, *Les armées africaines (1960-1990)*, Paris, C.H.E.A.M.
 BENCHENANE Mustapha, 1984, *Les régimes militaires africains*, Paris, Publisud.
 BENCHENANE Mustapha, 1983, *Les coups d'État en Afrique*, Paris, Publisud.
 BOURMAUD Daniel, 1997, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien.

2. Plusieurs auteurs contestent les avantages de la mondialisation pour les pays africains. Voici par exemple ce qu'en dit Patrice Yengo : « Le reflet immédiat de cette mondialisation sous sa forme « d'identités chaotiques ingouvernables » sur le continent africain a été la multiplication des conflits dont le volume ne cesse d'augmenter passant de onze en 1989 à vingt-deux répertoriés pour l'an 2000. Pour la seule année 1999, l'Afrique a été le théâtre de seize conflits armés. » Patrice Yengo, « Mondialisation, nouvel ordre de la guerre et permanence des conflits en Afrique », *Bulletin du CODESRIA*, nos.3 et 4, 2002, p. 55-65.

GRANDVOINET Hélène et SCHNEIDER Hartmut (dir.), 1998, *La gestion des conflits en Afrique. Un défi permanent*, OCDE.

MARTIN Michel L., 1990, *Le soldat africain et le politique : essais sur le militarisme et l'État prétorien au sud du Sahara*, Toulouse, P.I.E.P.T.

MWAYILA Tshiyembe, 1990, *L'État postcolonial facteur d'insécurité en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1990.

PABANEL Jean-Pierre, 1984, *Les coups d'État militaires en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1984.

TAVARES Pierre Franklin, «pourquoi tous ces coups d'État en Afrique ?», *Le Monde diplomatique*, janvier 2004, pp.16-17.